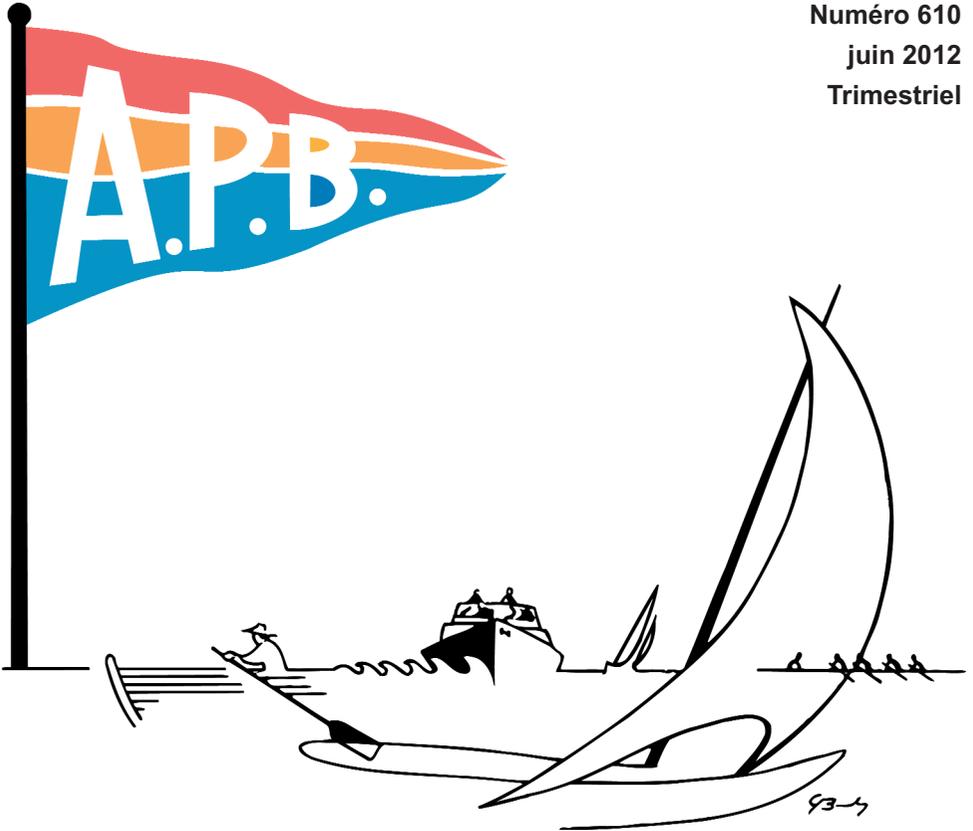


Numéro 610
juin 2012
Trimestriel



Association des propriétaires de bateaux

Fondée en juillet 1923

NV Logistics
A NEW VISION OF LOGISTICS

Air

Terre

Mer

Crosstrade

Dedicated

Timeliness

Reliable

www.nvlogistics.com

**NV Log SA - Halle de Fret 5 - Bureau E128 - 1211 Genève 5 Aéroport
022.817.40.90 Contact : Thierry Moreno - thierry.moreno@nvlogistics.com**

A.P.B.

Secrétariat: 35, rue Louis-Favre Case postale 49
Tél: 022 733 32 40 1211 Genève 7 Servette
info@apb.ch

Site Internet: <http://www.apb.ch>

Comité:

Présidente Giovanna FANNI
Natel: 079 658 04 39
info@apb.ch

Trésorier Patrick SERVAN
info@apb.ch

Secrétaire Yolande BOSSHARD
Natel: 079 436 94 14
Fax: 022 348 42 43
yolandebosshard@bluewin.ch

Journal Muriel CANTRAINE
Natel: 078 645 21 60
murielmpc@gmail.com

**Matériel Choiseul et
superviseur matériel APB** Pierre DUPANLOUP
Natel: 079 207 70 36
dupanloup@bluewin.ch

Président d'honneur André Christin
Natel: 079 436 61 79

Bulletin de l'Association des Propriétaires de Bateaux
Case postale 49 - 1211 Genève 7 - Chèques postaux 12-4249-2
Rédactrice: Muriel Cantraine - Impression: Imprimerie Pot, Grand-Lancy



AGISSON SA

l'audition retrouvée



Comprendre en toute discrétion
Tests auditifs et essais d'appareils
GRATUIT

- Fabrication et réparation toutes marques
- Oreillettes de sécurité et anti-bruit
- Téléphones et casques TV Sennheiser
- Systèmes d'avertissement lumineux
- S.O.S acoustique (à domicile)



PHONAK
 hearing systems



SIEMENS



Centre acoustique agréé AI, AVS, SUVA, AMF et ONU
 AGISSON SA 8-10 Bd James-Fazy Tél. 022 738 38 33

Passe-Port Voile

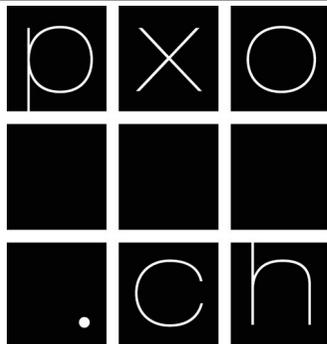
Agent

www.kiriacoulis.ch

Location de voiliers toutes destinations
 Location à la cabine

Tél.: 022 700 56 31

Fax: 022 736 63 50



PXO : un système
 complet de gestion de
 sites internet pour
 entreprises et associations

développé par **nextdesign** Versoix, Genève

Billet de la Présidente

Chers membres et Ami-e-s,

Et voilà, le 21 mars, jour “J”, est arrivé et, pour la deuxième année consécutive, la salle “La Terrasse” nous attend pour que l’AG 2012 ait lieu. Il faut que tout soit prêt pour votre arrivée, fixée à 19h30, et que nous soyons disponibles pour vous accueillir. La vue sur la rade est toujours magnifique, même si une surélévation en a “grignoté” un petit bout, et vous n’hésitez pas à aller sur la terrasse en attendant que l’AG commence.

Nous renouvelons nos remerciements à la mairie de Collonge-Bellerive qui met cette salle à disposition de l’APB lors de l’Assemblée Générale.

Les trois jeunes hôtesse vous accueillent avec leur sourire, vous invitent à signer la liste des présences ainsi qu’à prendre connaissance des prochains événements.

Cela fait plaisir de découvrir que vous êtes nombreux à être venus et l’AG peut être déclarée “ouverte” !

L’année 2012, pour l’instant, est une année bizarre et pas vraiment sympathique pour les navigatrices et les navigateurs : d’abord le gel du mois de février et ensuite les grands travaux de Verbois.

A ce jour, nous espérons que tous les sinistres ont bien été liquidés et qu’aucun bateau n’a subi de dégâts à cause de la baisse prolongée du niveau du lac (voir le site et les affiches APB dans les différents ports).

Nombreux navigateurs et navigatrices ayant répondu à l’invitation “partage de sorties en bateau”, nous avons organisé un apéritif-rencontre avec “les invités” qui se sont inscrits. Le secrétariat leur fera parvenir, prochainement et ponctuellement, une nouvelle liste à jour pour faciliter l’organisation des sorties.

Le nouveau comité, Yolande Bossard, Muriel Cantraine, Pierre Dupanloup, Patrick Servant et moi-même, vous remercie de votre confiance et renouvelle son engagement pour assurer et atteindre les buts de l’Association : améliorer les conditions de navigation, défendre les intérêts des navigatrices et des navigateurs.

Concernant le problème soulevé au cours de l’AG à propos des échelles qui sont en nombre limité dans les estacades, la Capitainerie vous invite à leur adresser une demande d’installation pour éviter des frais inutiles.

Et pour finir, vous êtes invités à prendre connaissance du PV de l’AG qui se trouve dans ce journal et à nous faire part de vos remarques.

CHANTIER NAVAL RIES FRÈRES DU VIEUX RHONE NOVILLE

Tél. (021) 960 28 21 – Fax (021) 960 22 21

1845 Noville

NOUVEAU: PORT-À-SEC



TRAVELIFT 20 T



Vente
Construction
bois

Réparation - Peinture
Bois, polyester
et acier

Hivernage - Marina
Loc. à la demande



Tél. +41 / 022 736 00 17 - Fax +41 / 022 736 00 46
- Fermé le mardi -



Tous travaux sous-marins:
Carène de bateaux.
Contrôle de chaînes et corps morts...

Robert CHAL
Rue de Verbant, 2d
1228 Plan-les-Ouates

Tel: 079 203 14 25
Email: robert-chal@bluewin.ch

Billet de la présidente (suite)

En mon nom, je vais remercier et exprimer toute ma reconnaissance pour leur travail efficace et leur soutien, en premier lieu, à tout le comité et ensuite à : Emmanuelle Bevilacqua, excellente responsable du secrétariat, William Rivero et Pietro Bianco, toujours nos “anges” des quais, Patrick Servant, Michel Guntz, Eric Villy, Aurélien Girod, Jacques Boillat, Philippe Ecuillon et Robert Chal, membres du “groupe de travail” bien dynamiques et innovateurs, Axel Fillettaz, consultant pour le site internet.

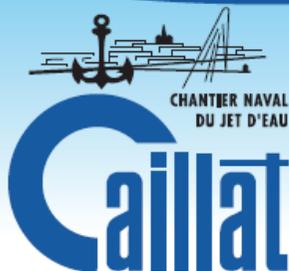
Au nom de nous tous, navigateurs et navigatrices, je renouvelle les remerciements à la Police de la Navigation, à la Capitainerie cantonale et aux professionnels, “nos anges” pendant toute l’année et en particulier pendant les caprices du mois de février, au Club Nautique de Versoix, à la Commission des ports, à Moby Dick, aux Mouettes Genevoises, au magasin Tabac Julien, à l’Imprimerie POT, aux annonceurs et aux commerçants qui, tous, aident l’APB à accomplir ses tâches en faveur de ses membres.

Dans l’attente de vous rencontrer, lors du “Bol d’Or” à bord du “Grèbe” ou du déplacement pour “Les Tonnerres de Brest 2012”, je vous souhaite, dès que le niveau du lac vous permettra de sortir, une excellente saison de navigation.

Giovanna Fanni



CHANTIER NAVAL DU JET D'EAU



- Mécanique navale
- Entretien - Hivernage
- Bateau Ecole
- Exposition - Ventes
- Agence Mercury Verado



dès Fr. 48'820.-

UTTERN D62

Moteur Mercury Verado 150 cv



dès Fr. 49'100.-

MAZURY TREND 700

Moteur Mercury 80 cv



dès Fr. 18'420.-

ACTIV OPEN 505

Moteur Mercury 30cv



**MERCURY & VERADO...
de 2,5 cv à 350 cv**

. 4 cv	Fr. 1'364.-
. 5 cv sail	Fr. 1'667.-
. 8 cv	Fr. 2'494.-
. 40 cv	Fr. 6'870.-
. 80 cv	Fr. 12'260.-

(tarif dès)

Plus de détails sur :

www.chantiernavaldujetdeau.ch

Route de Peney 135 – 1214 Vernier-Genève
Tél. 022 341 06 65 – info@chantiernautdujetdeau.ch

Billet du Comité

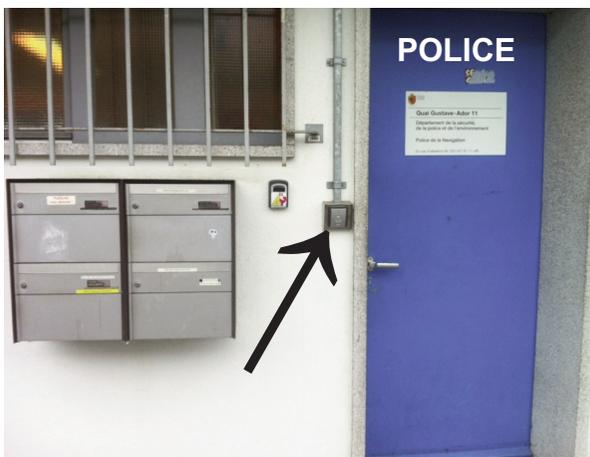
Accès aux pontons : quand les badges sont en rade !

Les badges d'accès aux pontons nécessitent une réinitialisation lorsqu'ils présentent des signes de fatigue ou de franche mauvaise volonté. Suite à la manœuvre malencontreuse d'un camion, il n'y a actuellement plus que deux stations disponibles pour réinitialiser votre badge :

La Police du lac

(quai marchand des Eaux-vives):

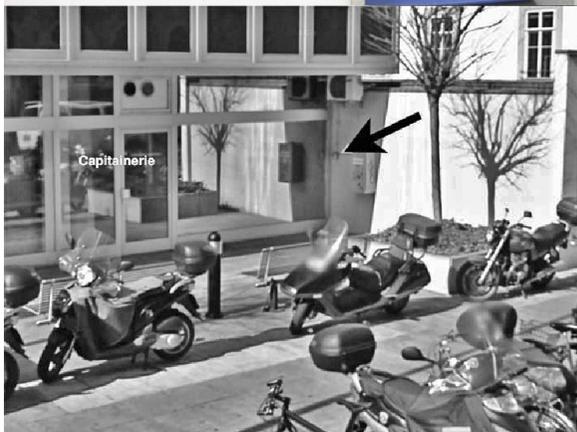
A gauche de la porte d'entrée



La Capitainerie cantonale

(6, rue du 31 décembre):

A droite de la porte d'entrée



Réservation Ber A.P.B.



Lieu : cocher :

- | | |
|--|----------------|
| <input type="checkbox"/> Eaux-Vives | *max. 10 jours |
| <input type="checkbox"/> Pâquis | *max. 10 jours |
| <input type="checkbox"/> Port Choiseul | *max. 3 jours |

BER N° :

(caractéristiques et N° dans le Guide APB : p.9 à 14)

Dates :

Du au : *

Membre :

Nom : Prénom :

Bateau :

Poids : Immatriculation : **GE**

Téléphone :

Privé : Natel :

- 1) Ecrire au feutre indélébile, **mettre ce formulaire sous plastique et le scotcher sur le ber choisi**
- 2) **Annoncer également cette réservation avec toutes ces indications par tél (022 733 32 40) ou par e-mail : info@apb.ch**
- 3) L'utilisation du matériel de l'Association des Propriétaires de Bateaux est exclusivement réservée aux membres ayant réglé la cotisation de l'année en cours, elle est sous leur entière responsabilité.
- 4) Après usage : remonter le ber, le nettoyer et **le remettre sur sa place APB**. Signalez toute défectuosité aux responsables du matériel l'APB.

Formulaire à coller sur le ber concerné + Annonce à l'APB

Réservation et paiement de la grue :

- | | |
|---------------|--|
| Eaux-Vives | auprès de la Police de la navigation 022 388 62 00 (50.- max 1h) |
| Pâquis | pas de réservation, gratuit, élingues dans l'armoire du Kärcher) |
| Port Choiseul | auprès du Restaurant du CNV 022 755 35 10 (50.- max 1h) |

Billet du Comité (suite)

Albert, quoi de neuf côté Bers ?

La remise en état des bers a occasionné de gros frais pour l'APB. Par exemple la surcharge de certains bers a nécessité le remplacement de roues. La disparition de clavettes ou autres goupilles peut présenter des risques quant à la sécurité des bateaux, des utilisateurs et des passants. Des chaînettes ont été soudées pour éviter la perte de ces accessoires indispensables. Pour le bon fonctionnement du prêt de bers, il est demandé à chaque utilisateur de signaler sans délai l'absence d'une pièce ou la détérioration de celle-ci. De son côté, l'APB va contrôler plus souvent l'état des bers et leur utilisation.

Nouveauté : lorsque vous réservez un ber en plus du collage du bulletin sur le ber, **indiquez aussi cette réservation par téléphone (message au 022 733 32 40) ou e-mail: info@apb.ch** avec les détails de la fiche de réservation (Nom du membre / N° du Bateau / Port / N° du ber / Téléphone (natel) / dates d'utilisation : début et fin) : le suivi des réservations pourra ainsi être mieux assuré. Nous vous remercions déjà de votre compréhension. Vous trouverez dans ces pages **le nouveau formulaire de réservation**.

Nous insistons auprès des membres pour que, après utilisation, les bers soient nettoyés, les bras remontés et fixés avec toutes les clavettes et goupilles. Signalez toute défectuosité aux responsables :

Pietro Bianco (076 528 66 38) aux Eaux-Vives,
William Rivero (079 203 45 51) aux Pâquis et
Pierre Dupanloup (079 207 70 36) à Port-Choiseul

La capitainerie rappelle aussi qu'il faut impérativement remettre les bers sur les places APB après utilisation.

N.B. : Attention, comme chaque année, l'accès aux bers des Pâquis ne sera plus assuré pendant les Fêtes de Genève.

Le Comité de l'APB vous souhaite une excellente saison de navigation.

Pierre Dupanloup



Chantier naval

J.-Paul SARTORIO

1295 MIES-PLAGE

Tél. 022 755 17 60

Fax 022 779 12 47

- CONSTRUCTION
- RÉPARATION
- HIVERNAGE
- MÉCANIQUE

Agence MOTEURS:

- HONDA

Slip pour carénage de bateaux jusqu'à 20 tonnes

sartorio.naval@bluewin.ch

BOUTIQUE DU PÊCHEUR

4, quai du Rhône - 1205 Genève

Tél. +41 / 022 329 16 29 - Fax +41 / 022 321 66 32

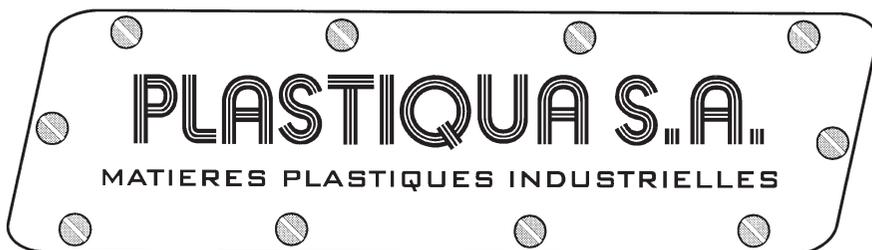
E-mail: info@boutiquedupecheur.ch

www.boutiquedupecheur.ch



Fishing Shop

Des hublots couleur soleil ...



Hublots, vitrages, séparations, protection en verre acrylique ou polycarbonate (incassable),
Caillebotis, usinage de pièces,
cuves, bacs et réservoirs,
tubes et raccords

11bis, route des Acacias - CP 342 - 1211 Genève 24

Tél. 022 343 49 40 - Fax 022 343 49 39

Échos de la Capitainerie

Bonne nouvelle pour les navigateurs, le nouveau chef, Stefan Szeless, est un adepte de navigation, de voiles qu'il pratique depuis sa jeunesse et en famille. Dans son parcours de vie, durant les années passées au CICR, son activité professionnelle lui a permis de connaître de nombreux pays. Stefan Szeless a retrouvé le voilier familial, fidèlement amarré au large, espérant des temps meilleurs. Ce nouveau "Capitaine" se réjouit de vivre à nouveau sur territoire genevois, de profiter des joies de la navigation et d'évoluer dans un domaine qu'il connaît bien et, pour les propriétaires de bateaux, c'est une grande chance de l'accueillir parmi nous.

Les contraintes du poste ne sont pas négligeables, il faut un temps d'adaptation pour connaître les rouages. Les projets en cours, ceux à venir, sont une problématique à gérer avec patience et persévérance.

En 2012, les améliorations des infrastructures vont continuer, en concertation avec les usagers.

Concernant l'hivernage sur les quais, il est autorisé jusqu'à fin juin 2012, de manière tout à fait exceptionnelle. Certains voiliers peuvent retourner à leur place d'amarrage.

Dans les grands projets, il y a évidemment l'aménagement des ports : par catégories de bateaux, grandeur, tirant d'eau et capacité d'estacades. Cette méthode s'applique dans de nombreux ports et pays. Ces mesures sont prises en informant les propriétaires concernés.

Dans les 5 à 10 ans à venir, les grandes options sont : améliorer l'offre en places d'amarrage, créer des nouvelles commodités, améliorer le tri des déchets lors de manifestations, etc. Les déchets plastiques et lourds sont trop nombreux dans le lac, le Rhône et l'Arve en particulier. Il est important de sensibiliser la population également aux cours d'eau du canton.

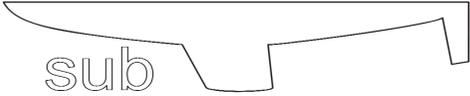
Durant les manifestations prévues, comme la Street Parade et les Fêtes de Genève, il n'y a aucune nouvelle restriction à signaler, si ce n'est le souci des déchets, la protection des eaux et des embarcations.

Cette interview a été très agréable. Monsieur Szeless est une personne à l'écoute, connaissant le monde de la navigation, intéressé par son poste, soucieux de donner une impulsion aux infrastructures des ports du canton, des voies navigables et des cours d'eau genevois.

L'environnement bureautique du nouveau chef de la Capitainerie prend l'aspect marin souhaité par son locataire auquel nous souhaitons plein succès dans son environnement professionnel et de belles sorties sur le lac !

Propos recueillis par Yolande Bosshard

21 mai 2012



Antoine Schaad

1, rue du Pré-Naville - -1207 Genève
Tél: 078 721 51 12

NETTOYAGES DE CARENES en plongée sous-marine

TRAVAUX SOUS-MARINS DIVERS (réglages et changements d'amarrages, fermetures de vannes WC, recherches d'objets,...)

NETTOYAGES DE PONTS ET FRANCS-BORDS

CONSTRUCTIONS METALLIQUES (soudures alu, inox,...)



LA LOUPE, SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE Sàrl

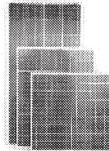
Révisions - Fiscalité - Expertises

**vous apporte sa compétence et son savoir-faire
pour résoudre vos problèmes.**

3, place du Cirque
1204 Genève

www.laloupe.ch

Tél. 022 320 58 80
Fax 022 320 58 84



Autos et Energies

133, rte de Peney
1214 Vernier-Genève
Tél. 022 341 08 74
Fax. 022 34117 65
www.a-e.ch - info@a-e.ch

**Panneaux solaires - Néons, ampoules - Régulateurs - Chargeurs - Onduleurs -
Batteries solaires - Batteries de traction - Motorisations électriques**



A. PONTHENIER
SellierR



Des intérieurs sur mesure

Route du Nant d'Avril 49 - 1214 Vernier - Genève

Mobile: 0041 (0)78 890 97 74

Email: anne.ponthenier@gmail.com

www.aponthenier.com



Monsieur Stefan Szeless
Capitainerie cantonale
6, rue du 31 Décembre
1207 Genève

Genève, le 26 mars 2012

Cher Monsieur,

Au nom des 1600 membres de notre Association ainsi que de son comité, je tiens à vous féliciter d'avoir été nommé chef du corps des gardes de l'environnement et de la capitainerie cantonale.

Notre Association, fondée en 1923, a pour mission d'offrir à ses membres un certain nombre de prestations comme, entre autres, la mise à disposition de matériel pour l'entretien de leurs embarcations dans les Ports des Eaux-Vives, des Pâquis et de Choiseul, la défense de leurs intérêts communs et la veille à une bonne entente et collaboration avec les divers organes officiels cantonaux et communaux concernés par l'activité nautique lacustre. L'APB est d'ailleurs représentée à la Commission des Ports fonctionnant sous l'égide de l'Etat de Genève.

Au vu de nombreux projets en cours, nous sommes donc persuadés que nous serons amenés à travailler ensemble afin de trouver des solutions pragmatiques permettant de préserver les intérêts de chacun.

La soussignée ainsi que son Comité se réjouissent d'ores et déjà d'être associés à ces divers projets et se tiennent à votre disposition en tout temps pour y collaborer.

Nous vous souhaitons donc plein succès pour cette nouvelle charge et vous prions de recevoir, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Présidente de l'APB
Giovanna Fanni

Mousse synthétique Coupe sur mesure

**Mal assis, mal couché dans votre bateau ?
Passez nous voir !**



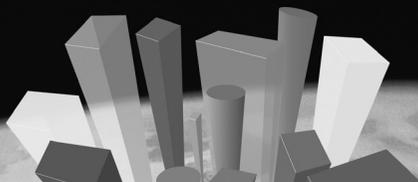
**Nouveau : mousses flottantes !
Matelas adaptés • Surmatelas
Couchettes bateau-camping
Coussins • Chaises • Insonorisation
Filtres • Utilités médicales**

www.mousse.ch

SEYDOUX MOUSSE • 022 734 28 43 • Rue des Gares 12 • 1201 Genève

**Débitage sur mesure - pare-brise - portes - hublots
plexiglas forex pvc polycarbonate delrin**

LE MONDE DU PLASTIQUE



polyplast.ch

25 rue Le-Royer

1227 Les Acacias

tel 022 343 18 81 fax 022 343 18 82

Chantier naval

INTERNAUTIQUE SARL

S. Luchini

Route de Thonon, 146
La Pallanterie
CH-1222 VÉSENAZ

Tél. 022 752 46 79
Fax 022 752 44 67
Natel 079 216 80 29



**VENTE - NEUF - OCCASION - HIVERNAGE
TRANSPORTS - ACCASTILLAGE - GRÉEMENTS
ANTIFOULING - TRAITEMENT D'OSMOSE
COMPOSITE - CONSULTING
BATEAU ÉCOLE VOILE-MOTEUR**

Chantier Naval ODIER

26, rue du Nord - 1248 Hermance

Tél. 079 202 53 66

E-mail: odier.rene@bluewin.ch

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 mars 2012 à 19h30 à Vézenaz salle La Terrasse

Présent:61 - Excusés : 35.

AEBISCHER Jean-Claude, BAUDIN Pascal, BERGER Jean-Michel, BIANCO Pietro, BOCKHORN Pierre, BORAGINE Anne, BOSSART André, BOUABDALLAH Tewfik, BRODARD Michel, CHAPALAY Colette, CHAPPUIS Raffaella, CHIRU Octavian, CHRISTIN André, DARD Nicolas, DE KALBERMATTEN Alain, DEMONT Maurice, DOS SANTOS Edna, DUPASQUIER Stéphane, EQUHEY Daniel, FILLETTAZ Axel, FUCHS Roger, GELISSEN Paul, GENTINA Daniel, GIRARD Pierre, GIROD Aurélien, GRAF Robert, GUHLAndré, GUNTZ Michel, (?) Pascal, HIEBLE Georg et Huguette, LAPERTOSA Claude, MAGNENAT Gilbert, MARIOT Claude, MAURIN Suzanne, MELICH Joaquin, METTRAUX Jacques, MONNEY Dominique, MULLER Nicolas, PAHUD Antoine, PERISSET Christian, PHILIPPOZ Dominique, PEREGO Silvio, PREITE Luigi, PROBST Olivier, QUINODOZ Gilbert, RIESEN Jacques, RIVARA Alain, RUEDIN Alexandre, RUFFINI Norbert, RUMP Björg, SERVANT Patrick, SCHERL Alex, SCHWEINGRUBER Armand, TREUILLAUD Raphael, VIENS Bernard, WAGNER Daniel, WINDELS Hanspeter, WYSS Victor, ZUMSTEIN Werner.

Mmes et MM. AMMANN Yves-Laurent, BERTHOLET Béatrice, BOHNET-BAGNOUD Jacques et Nicole, CAVECCHIA PECORA Céline, CHAPATTE Gery, CHRISTIN Pascal et Joël, CURTI Nicolas, ECOFFEY Pascal, FROESCH Frédéric, GAGNAUX ?, GEBS-MONNIER Christiane et Kurt, GOLAZ Yves, HOLZER André, JEAN-CARTIER Claude, KORMANN Jean-Claude, MAÎTRE René, MOSER Margrit (Sauvetage de Genève), NAEF Jean, ODIER René, OLIVET Etienne, RAMPINI Raphaël, RAMSEIER Rose-Marie, REYMOND Bernard L., SCHWAPP Eric, SCOLARI Dominique, TERRIER Michèle, ÜLKÜ Dominique, VILA Salvador, WENGER Harold, ZIHLMANN Gérard, ZURCHER Mary-Christine

Membres du comité : 4

Giovanna FANNI, Yolande BOSSHARD, Christianne DELOBEL, Pierre DUPANLOUP
secrétariat : Emmanuelle BEVILACQUA

La présidente de l'APB, Giovanna Fanni déclare ouverte cette assemblée générale 2012 et remercie les participant-e-s de leur présence.

Avant de passer à l'ordre du jour, elle souhaite présenter des excuses pour les fautes qui figurent dans la convocation à l'assemblée générale suite à des problèmes d'impression.

Grâce aux différents courriels, il a été découvert assez tôt que 300 invitations avaient été envoyées à double. Déduction a été faite, d'après le total des envois, que 300 autres n'avaient pas été envoyées. L'imprimerie a corrigé cette erreur en présentant ses excuses.

Giovanna Fanni présente Aïcha Moh qui, depuis janvier 2011, saisit toutes les écritures afin de décharger le trésorier.

Elle présente également Alain de Kalbermatten, nouveau membre depuis peu, propriétaire d'un Surprise depuis 18 ans amarré au port des Eaux-Vives, qui a manifesté son intérêt à faire partie du comité. Afin qu'il puisse s'engager en toute connaissance de cause, Giovanna Fanni lui propose plutôt de faire partie du groupe de travail pendant un an avant d'intégrer éventuellement le comité.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 mars 2011

Monsieur Paul Gelissen, de retour de voyage, nous a demandé la modification suivante à apporter au procès-verbal du 9 mars 2011 :

Page 9, "Propositions individuelles et divers" au sujet du Port-Choiseul car c'est une intervention de M. Mettraux et non de M. Gelissen :

M. Mettraux rapporte que le prolongement de deux estacades côté nord a rétréci le couloir entre l'entrée du port et la grue et peut créer certains problèmes dans cette zone.

Il signale aussi que les nouvelles places-visiteurs dans l'entrée du port sont un danger pour la navigation par vent modéré à fort et qu'elles sont régulièrement squattées les week-ends.

De plus, Paul Gelissen a rencontré M. Lupps au Salon Nautique du CCS qui lui a dit qu'il aimerait bien supprimer quelques places à la digue sud extérieure afin que les bateaux soient moins serrés et puissent mieux manœuvrer.

Enfin, Paul Gelissen précise que ce n'est pas lui qui a abordé le sujet de l'armoire électrique des pêcheurs car il ne connaît seulement l'existence de l'armoire électrique à côté de la grue.

Sans autre remarque, ce procès-verbal est adopté.

2. Nomination des scrutateurs

Deux scrutateurs sont nommés, il s'agit de MM. Jacques Boillat et André Christin.

3. Rapport annuel 2011 de la Présidente, Giovanna Fanni

Après deux ans passés en tant que présidente, elle tient à remercier les membres pour sa confiance, les collègues du comité y compris William et Pietro, Mme Bevilacqua, le groupe de travail, la police de la navigation, la capitainerie et les membres de la commission des ports. Il lui est impossible de remplir sa tâche sans leur soutien et leur travail.

Au cours de l'année 2011, l'APB a dû intervenir :

- Pour régler des problèmes de voisinage entre navigateurs.
- Auprès de Mme Michèle Künzler, conseillère d'Etat chargé du DIM, pour l'installation des bornes électriques. La conséquence en est le sondage destiné à tous les navigateurs des ports genevois, membres APB ou non, et qui figurent encore dans le journal APB. Si cela n'a pas encore été fait, Giovanna Fanni invite les personnes présentes et tous les amis navigateurs à le compléter, en raison de son importance. Depuis que Giovanna Fanni fait partie du comité, (AG 2006), elle entend réclamer ces bornes et le sondage est l'occasion donnée de s'exprimer et de faire avancer l'amélioration de l'aménagement des ports.

- Pour quelques problèmes concernant les portails :
 - Aux Pâquis, car il fallait recharger les clés ; la capitainerie avait accordé une utilisation limitée et il fallait la recharger comme signalé sur le site APB. Actuellement cette limite a été enlevée et seules les clés prêtées pendant l'hiver sont limitées dans le temps.
 - Aux Eaux-Vives, pour des serrures ou des portails cassés pour la réparation desquels il a fallu attendre le nouveau budget.

Nouveautés de l'année 2011

- Sur proposition du groupe de travail - et de Jacques Boillat en particulier - qui estimait que beaucoup de bateaux ne naviguaient pas, ou peu, surtout à cause de l'âge ou de problèmes de santé, le projet "partage de sorties en bateau" a été lancé. Lors de la précédente assemblée, il avait été pensé à une section "Juniors" et Aurélien Girod en avait été élu responsable. Lors des séances du groupe, les expériences ont été partagées dans différents domaines et une autre formule a été pensée. Le résultat est l'affiche créée par Aurélien, qui se trouve sur le site APB, ainsi qu'une fiche d'inscription insérée dans le journal. A ce jour, 8 membres navigateurs et 7 invités se sont inscrits pour tenter l'expérience. Un apéritif a été organisé dans les locaux de l'APB le mardi 6 mars 2012 afin qu'ils se rencontrent et puissent déjà organiser la prochaine sortie.
- Yolande vous parlera du salon de Gênes ainsi que du prochain voyage pour "Les Tonnerres de Brest" qui est annoncé dans le journal.
- Le matériel est toujours en bon état grâce aux interventions rapides de William, Pietro et Pierre. Une révision de tous les bers est en cours. Pierre en parlera dans son rapport.
- En ce qui concerne l'agrandissement du port de la Nautique, rien ne bouge à cause du recours du WWF qui est pendant au Tribunal fédéral. Tant que les travaux ne démarrent pas, les bateaux pourront hiverner sur les quais.
- Les travaux des SIG, remplacer les tuyaux d'un diamètre de 1m et demi par d'autres de deux mètres, à cause des problèmes rencontrés vers l'île Rousseau, se termineront fin septembre - début octobre 2012 au lieu de fin mars.
- **Le gel du mois de février.** L'APB remercie la Police de la navigation, la Capitainerie, les professionnels du lac, Pietro et William et tous les amis qui ont aidé les navigateurs dans ces moments si difficiles. Comme indiqué dans le "billet de la présidente" du bulletin de mars 2012, l'article 36 de la police AXA couvre aussi les dégâts pour surcharge de glace et les frais pour déplacer les bateaux ou les mettre en sécurité. Giovanna Fanni incite les membres à signaler tout problème qu'ils pourraient rencontrer avec l'assurance lors du règlement des sinistres.
- **Vidange et chasse de Verbois.** Exceptionnellement les travaux dans les différents barrages, entre Verbois et Genissiat, vont se prolonger. Le niveau du lac s'élèvera donc à 371,45 msm pour se stabiliser à 371,73 msm jusqu'au 9 juin. Cette cote est dictée par la nécessité de disposer de suffisamment de chute au Seujet pour délivrer les débits nécessaires à une chasse. A partir du 14 juin est prévu le retour à la cote de 372,30 en 3 semaines ou lieu des 6 habituelles, soit entre les 5 et 10 juillet.

La Capitainerie fait cependant tout son possible pour aider les navigateurs et les bateaux en difficulté. Une prolongation des délais d'hivernage sur les quais peut être accordée pour les bateaux à grand tirant d'eau. En cas de problème, il ne faut pas hésiter à contacter la Capitainerie.

Bernard Viens confirme que les SIG profiteront de cette période pour faire un grand curage du barrage de Verbois et changer les grilles.

- **La qualité de l'eau dans les estacades** : il est important de laisser couler l'eau des robinets jusqu'à ce qu'elle soit fraîche avant de s'en servir afin d'éviter les bactéries qui auraient pu se développer dans l'eau stagnant plus de 24 heures dans les tuyaux. Donc, si des robinets sont ouverts, il se peut que cela soit fait pour garantir une qualité d'eau potable.
- Enfin, Monsieur Stefan Szeless a été nommé nouveau chef de la capitainerie le 15 mars 2012. L'APB lui souhaite la bienvenue et espère avoir les mêmes excellents contacts que ceux liés avec Monsieur Yves Duffey.

La parole est cédée à Christianne Delobel, trésorière.

4.1 Rapport 2011 de la trésorière, Christianne Delobel

Après avoir commenté la variation des différents **produits**, par rapport à l'exercice 2010, elle fait remarquer l'augmentation des cotisations 2011 de CHF 3'899.51 et, en raison de la baisse des taux, une diminution des intérêts de CHF 1'100.95.

L'augmentation totale des produits est de CHF 2'502.51.

Concernant les charges :

1. Le matériel a été hiverné par un professionnel et les frais d'entretien ont été conséquents
2. Les cartes de membre ont été refaites

Soit une augmentation des charges principales (entretien du matériel, journal...) de CHF 5'884.05

Le salon de Gênes n'ayant pas eu le succès espéré, inscriptions peu nombreuses et frais d'annulation importants, l'APB a supporté une charge de CHF 8'292.00.

Grace à une meilleure gestion de toutes les autres charges, le total 2011 n'a subi qu'une **augmentation de CHF 2'950.58**

Le bénéfice réalisé en 2011 est de CHF 1'368.34

BILAN

1. Liquidités : CCP baisse de 3'428.96. et augmentation de la BCGe de 2'004.60
2. Créances : Les rappels de cotisations 2011 ayant été envoyés tardivement, le montant des créances envers les membres est élevé. Actuellement environ la moitié de la somme totale est déjà sur le compte postal.

Total de l'Actif de CHF 337'797.44, total du Passif 336'429.10, soit un bénéfice de CHF 1'368.34

Quelques remarques sont apportées par Giovanna Fanni :

- Organisation de cette assemblée générale : la tenue de cette assemblée n'engendre pas beaucoup de frais, beaucoup moins que lorsqu'elle se tenait ailleurs dans des locaux qui étaient loués pour l'occasion. En effet, cette salle à Vézenaz est mise gratuitement à la disposition de l'APB et l'apéritif, préparé "maison", est servi par de charmantes hôtesse. Giovanna sollicite également l'aide des membres pour ranger la salle en fin de soirée.
- Salon de Gênes : la réservation a été effectuée pour 35 personnes en pensant que ce déplacement remporterait plus de succès, vu la qualité du programme annoncé. Malheureusement, cela ne fut pas le cas et les frais d'annulation et de voyage ont été élevés en rapport au nombre de participants. Les économies faites ailleurs compensent en grande partie cette dépense.
- Dépenses pour le matériel : il est important de tenir le matériel de l'APB en état pour une utilisation sécurisée. Giovanna Fanni invite donc les membres à communiquer toute anomalie qu'ils pourraient constater à ce sujet.

4.2 Rapport 2011 des vérificateurs de comptes, Suzanne Maurin et Michel Guntz

Conformément au mandat qui leur a été confié lors de la dernière assemblée générale, Suzanne Maurin et Michel Guntz ont procédé, le 12 mars 2012 à la vérification de la comptabilité de l'Association des propriétaires de bateaux, pour l'exercice 2011, tenue par Mme Christianne Delobel.

Après pointage des comptes et des justificatifs, ils peuvent certifier que les écritures ont été passées avec exactitude et précision sur les différents comptes.

Ils ont également vérifié les reports des soldes du bilan au début de l'exercice comptable 2011.

En conséquence de ce qui précède, ils demandent à l'assemblée de bien vouloir approuver les comptes qui ont été présentés et d'en donner décharge à la comptable, en la remerciant pour son excellent travail, sa grande précision, sa disponibilité et sa grande gentillesse.

Giovanna Fanni invite l'assemblée à adopter formellement les comptes 2011. Les comptes 2011 sont adoptés à l'unanimité.

5. Rapport des membres du comité

5.1 Rapport de la responsable des événements et déplacements, Yolande Bosshard

L'année écoulée a été riche en manifestations diverses. Le 8 février les nouveaux membres 2010 ont été accueillis dans les locaux APB et cela a permis de faire la connaissance d'une vingtaine de navigateurs sur les 82 nouveaux membres inscrits !

L'Assemblée générale 2010 a eu lieu le 9 mars ici même à Vézenaz, avec vue imprenable sur la rade de Genève, et une participation en augmentation par rapport à l'année précédente.

Les traditionnelles Puces Nautiques ont eu lieu le 8 mai à Choiseul, c'est l'occasion de présenter nos activités, d'échanger des informations et d'enregistrer quelques nouvelles inscriptions.

Puis il y eut le départ du Bol d'Or, le 18 juin sur le Grèbe, croisière particulièrement réussie grâce au vent qui a déployé les spis et nous a ravi par la diversité des couleurs et les allures des multicoques.

Comme de coutume en fin de saison, nous avons invité la Capitainerie ainsi que la Police de la Navigation autour d'une traditionnelle paëlla sur le Grèbe. C'est un moment d'échange d'événements saisonniers ou projets à réaliser dans une ambiance bienveillante.

Du 7 au 9 octobre, l'invitation au Salon International du Nautisme de Gênes n'a eu que peu de succès auprès de nos membres. C'est pourtant un salon important, situé en bord de mer, la visite de la ville était intéressante et le séjour génois a été apprécié par les participants qui ont été ravis de cette escapade.

C'est à la Société Nautique de Genève que la soirée annuelle APB a été organisée. Ce lieu magnifique, l'excellence du repas, un nombre appréciable de convives sympathiques et joyeux ont fait la réussite de la soirée. Les nombreux jubilaires ont été remerciés de leur fidélité et quelques cadeaux souvenirs ont été distribués.

Le Salon du Nautisme et de la Croisière de Genève a terminé l'année 2011. Un questionnaire à choix multiple concernant le Léman a animé notre stand toujours bien visité. Des échanges, propositions ou informations pratiques et d'actualité en font le salon de rencontres avec nos membres.

En conclusion, en 2011 nous avons organisé huit événements. Nous continuerons à vous proposer des rencontres et déplacements organisés avec le même enthousiasme, tout en espérant un nombre croissant de participants !

5.2 Rapport du responsable du matériel, Pierre Dupanloup

Matériel à disposition :

Port-Choiseul :

1 Kärcher, 2 bers (pr 1 voilier + 1 moteur), 2 places

Pâquis :

1 Kärcher, 5 bers, 2 places doubles

Eaux-Vives :

1 Kärcher, 3 bers, 2 places

En réserve pour pannes: 1 Kärcher

Au niveau du matériel, l'année 2011 s'est relativement bien déroulée :

- 435 utilisations inscrites sur les listes (+ 20 % par rapport à 2010), dont 216 à Port-Choiseul partagées avec le CNV (97), 112 aux Pâquis et 107 aux Eaux-Vives.
- 1 réfection du support enrouleur et intérieur du caisson (Pâquis)
- 14 interventions pour petits problèmes ou réparations
- 2 lances détériorées
- 1 enrouleur réparé (Pâquis)
- 2 buses disparues.

Voilà en quelques chiffres le résumé du matériel pour 2011.

L'utilisation du Kärcher de Port-Choiseul est, pour la troisième année, partagée avec le Club nautique de Versoix : 216 utilisations inscrites (APB 119 et CNV 97) soit environ 45% pour le CNV, ce qui représentera la base de répartition des frais pour 2011.

Il y a lieu de demander aux utilisateurs de montrer plus de soin avec les tuyaux, notamment afin que des véhicules ne roulent pas dessus.

Hivernage 2011-12 chez Pierre Dupanloup

Ce bon déroulement de l'année est à mettre à l'actif des responsables de sites, notamment Pietro Bianco, aux Eaux-Vives, et William Ribero, aux Pâquis. Qu'ils en soient chaleureusement félicités et remerciés, tout comme les dépositaires des clés.

Les frais 2011 pour le matériel s'élèvent à CHF 4'755.- (4'479.- en 2010) dont 518.- environ à la charge du CNV, soit 4'237.- pour l'APB, auxquels il faut ajouter les locations de places et les frais pour les intervenants (distribution clés et responsables de sites).

Souhaités pour l'avenir:

La révision de tous les bers (prévue mars 2012)

Echange ber voilier à Choiseul contre ber moteur aux Pâquis

Attention aux surcharges des bers (Eaux-Vives)

Réfléchir au temps à disposition. Maintien de 10 jours / 3 jours ?

5.3 Rapport du groupe de travail

Patrick Servant est le porte-parole du groupe de travail qui a maintenant deux ans d'existence puisqu'il a été créé lors de l'assemblée générale 2010. Ce groupe est composé de 6 membres actifs: Michel Guntz, Eric Villy, Aurélien Girod, Jacques Boillat, Robert Chal, Philippe Ecuillon et Patrick Servant.

Deux membres du comité participent régulièrement aux réunions de ce groupe, il s'agit de Giovanna Fanni et de Pierre Dupanloup.

Trois réunions ont eu lieu depuis la dernière assemblée générale. La mission principale de ce groupe est d'apporter des idées au comité, tout en laissant la validation de ces idées, notamment financière, au comité et, bien entendu, à l'assemblée générale.

Activités 2011-2012:

- Le projet "Partage de sorties bateau" a été développé, avec la mise au point de l'affiche ici présentée, de sa diffusion et publicité, notamment sur le site de l'APB, par la création de flyers et de cartes. Une première rencontre entre navigateurs a même eu lieu en mars 2012 et les premières sorties devraient être prévues pour ce printemps et l'été 2012.
- Le groupe a également travaillé sur l'idée de mettre à disposition des membres de nouveaux types de matériel à partager, sur le modèle des bers et des kärchers.
- Une autre idée serait de proposer des cours/conférences "techniques" aux membres, comme par exemple l'entretien, simple, d'un moteur diesel, organisés avec le soutien du CCS.
- Un soutien technique apporté au comité pour les activités 2011-2012, telles que les puces nautiques à Choiseul, le salon nautique aux Vernets, etc.

Patrick Servant termine en précisant qu'il est persuadé que Giovanna Fanni invitera encore d'autres volontaires pour participer à ce groupe de travail, ce qu'elle confirme par l'arrivée d'Alain de Kalbermatten.

6. Admissions, démissions, radiations et décès

Total des membres à fin 2011 : 1423, dont 275 en âge AVS et 148 vétérans, 139 membres nés entre 1970 et 1979 et 31 membres nés après 1980

Admissions : 82

Démissions : 61 (notamment pour cause de vente de bateau et/ou raisons de santé)

Décès annoncés : 12

Une pensée particulière est réservée aux familles des membres qui nous ont quitté récemment : Christian Baur, Jean-William Blasco, Claude Flückiger, Henry Friedman, Henri Furrer, Derek Hearnden, Max Linder, Emma Link, Joseph Lipartiti de la Boutique du pêcheur, Daniel Schaller, Robert Schorer et Jean Serex.

Statistiques en notre possession: 766 voiliers et 464 bateaux à moteur

A la demande de Daniel Wagner, il est répondu qu'il n'y a pas eu de radiation en 2011.

Giovanna Fanni saisit cette occasion pour remercier Axel Fillietaz pour le maintien du site internet et Aurélien Girod pour la création de la magnifique affiche pour le partage des sorties bateaux, faite en deux temps, trois mouvements !

7. Election du / de la Président-e

Pierre Dupanloup fait part de la petite frayeur qu'a eue le comité en décembre lorsque Giovanna Fanni l'a informé de son intention de quitter la présidence. Après quelque insistance, Giovanna a finalement accepté de continuer une année encore. Pierre Dupanloup tient à l'en remercier et invite l'assemblée à en faire de même ainsi que de la réélire à cette fonction qu'elle assume avec brio.

Giovanna Fanni est élue à l'unanimité, à la grande satisfaction de tous. Giovanna Fanni remercie l'assemblée et se réjouit de poursuivre le travail effectué avec le comité et le groupe de travail.

8. Election du comité

Avant de passer à l'élection du Bureau, Giovanna Fanni souhaite remercier Christianne Delobel, trésorière, pour le travail effectué car a souhaité, en raison de ses engagements, remettre sa charge après deux ans en qualité de trésorière.

Patrick Servant, proposé pour la remplacer à ce poste, **trésorier**, est élu à l'unanimité.

Yolande Bosshard est réélue au poste de **secrétaire du comité**, avec remerciements.

Muriel Cantraine, excusée ce soir, s'est portée candidate en tant que **responsable du journal**, Pascal Delobel ayant également fait part de sa démission, et est également élue à l'unanimité.

Giovanna Fanni présente **Pierre Dupanloup** au poste de **responsable matériel** à Port Choiseul et **superviseur du matériel de l'APB**. Il est réélu à l'unanimité et avec remerciements. Pietro Bianco reste responsable du matériel pour les Eaux-Vives et William Rivero (excusé ce soir) pour les Pâquis. Ils ne font pas partie du comité.

Giovanna Fanni réitère ses remerciements au groupe de travail pour le précieux appui qu'il apporte au comité et rappelle sa composition : Aurélien Girod, Michel Guntz, Jacques Boillat, Patrick Servant, Eric Villy et Alain de Kalbermatten qui rejoint le groupe cette année. Philippe Ecuillon et Robert Chal, tous deux également membres du groupe de travail, se sont excusés pour ce soir. Elle saisit cette occasion pour inviter les personnes intéressées à se manifester pour reprendre la présidence l'année prochaine.

9. Nomination des vérificateurs de comptes

Titulaire : Suzanne Maurin, suppléant : Silvio Perego et remplaçant : Michel Guntz.

Déchargé par Aïcha Moh qui tiendra la comptabilité tout au long de l'année, le trésorier sera plus particulièrement attaché au suivi des comptes afin de pouvoir donner son accord pour certaines dépenses ainsi que le suivi des rappels de cotisation.

10. Cotisations 2013

Giovanna Fanni propose de passer les cotisations annuelles à 60 CHF, uniquement pour les membres actifs, vu les nouvelles indemnités qui seront accordées à Aïcha Moh pour la tenue de la comptabilité. Cette proposition est passée au vote : 2 personnes sont contre et 6 s'abstiennent.

Suzanne Maurin ne comprend pas pourquoi les cotisations sont augmentées alors qu'il y a des obligations de caisse. **Giovanna Fanni** explique qu'à son arrivée en qualité de trésorière, s'est rendue compte de la faible rentabilité des comptes bancaires et de leur multitude. Les fonds ont été réunis à la BCGe et, en suivant les conseils du gestionnaire de la BCGe, Monsieur Dominique Philippoz, placés à terme, soit à 2 ou 4 ans. Ces fonds pourraient servir, par exemple, à aider des membres en difficulté exceptionnelle (litige assurance ou autre) et non à régler des frais courant de l'APB.

Jacques Boillat refuse systématiquement toute augmentation de cotisation pour augmenter les avoirs au lieu de piocher dans le bas de laine. Il relève également que c'est le voyage à Gênes qui a coûté cher à l'APB mais que cette dépense était exceptionnelle.

Giovanna Fanni dit qu'il ne s'agit pas d'augmenter les avoirs et d'enrichir l'APB mais de répondre à des frais nouveaux en vue d'améliorer la qualité des services de l'APB. Elle rappelle que le bénéfice 2011 est minime (environ 1'500 CHF).

Jacques Mettraux se demande si, avec des avoirs se montant à 260'000 CHF, il est vraiment nécessaire d'augmenter les cotisations de 10 CHF pour 1000 personnes environ, soit 10'000 CHF car, même s'il fallait puiser dans les avoirs, on ne pourrait pas le faire sans convoquer une assemblée générale extraordinaire.

Claude Mariot trouve paradoxal qu'une association comme l'APB n'ait pas de budget et que le trésorier puisse simplement autoriser le comité à dépenser au non.

Giovanna Fanni lui demande de préciser le nombre d'années pendant lesquelles il a fait partie du comité et si ce dernier établissait un budget car, à son arrivée en tant que trésorière, elle n'a pas trouvé de budget ayant existé. **Giovanna Fanni** précise que c'est justement l'objectif du comité actuel de respecter un budget en attribuant une nouvelle fonction au poste de trésorier.

Raphaël Treuillaud, lui-même vétéran, intervient en s'étonnant de voir qu'il y a beaucoup de vétérans au sein de l'APB qui sont exonérés de cotisation. Il relève aussi, qu'en général, plus on est âgé, plus on a les moyens et ne comprend pas pourquoi cette catégorie ne participerait pas plus au fonctionnement de l'APB. Il trouve d'ailleurs curieux que ce soit les personnes non concernées par cette augmentation qui soient amenées à la voter et se demande en outre pourquoi cette augmentation serait réservée à un "club", les actifs, pas beaucoup représentés ce soir d'ailleurs. S'est-on d'ailleurs posé la question de l'influence

que pourrait avoir cette augmentation sur le nombre de résiliations car, si on est membre de plusieurs associations, le cumul peut vite s'avérer élevé.

Gilbert Magnenat relève que la fortune de 260 000 CHF divisée par le nombre de membres donne un résultat de 150 CHF par personnes, soit 3 années de cotisations. Cela est confortable, mais sans plus.

Giovanna Fanni rappelle que la décision de supprimer l'exonération des membres du comité et des vétérans a été prise lors de l'assemblée générale de 2009 car il n'était pas juste que ces membres ne paient aucune cotisation. En effet, vétéran ne signifie pas âgé car si un membre est entré à l'APB à 20 ans, il devient vétéran à 45 ans.

11. Propositions individuelles et divers

Giovanna Fanni annonce divers événements à venir, selon les affiches placardées à l'entrée :

- Le CCS souhaite une meilleure collaboration avec l'APB et invite les membres à participer à leurs conférences. Le comité rencontrera prochainement des représentants du CCS afin de permettre aux membres de l'APB de participer éventuellement à certains de leurs cours forts intéressants. Le comité tiendra ses membres au courant.
- La Fondation Ensemble organise un "DEFI Voile Léman" avec un groupe de personnes handicapées, intellectuelles ou moteur, jeunes et moins jeunes, et cherche encore deux voiliers pouvant accueillir 6 à 8 personnes. Une indemnité s'élevant entre 800 à 1000 euros est proposée aux propriétaires. Toute la documentation est à disposition.
- Ship Shop organise une journée peinture le samedi 24 mars.

Electricité dans les ports

Gilbert Magnenat invite les membres qui ne l'auraient pas encore fait à répondre au sondage concernant l'électricité dans les ports. Il précise qu'il est contre une taxe supplémentaire pour l'électricité, car lorsque le Conseil d'Etat a été "désapprouvé" suite à une démarche au Tribunal fédéral, il a eu accès aux comptes lorsqu'il était député et a appris que seuls 18 % des taxes d'amarrage servaient à des travaux directement liés à la navigation (travaux destinés aux estacades, chaînes mères, etc.) et que 75 % des taxes étaient affectées à des travaux indépendants (taille des haies et des arbres autour du lac, etc.) et non à un usage précis en faveur de la navigation, qu'elles alimentaient la caisse de l'Etat. Il estime que les navigateurs paient déjà suffisamment avec les taxes d'amarrage et que ce problème est en cours depuis 35 ans. Il ajoute qu'il faudrait différencier l'électricité pour un usage courant (220W) et pour un usage particulier (380W) comme pour le chauffage ou une habitation permanente et discuter de ce problème.

Sécurité sur les estacades

Michel Brocard relève qu'actuellement avec un niveau du lac au plus bas, qu'aucune échelle n'existe sur l'estacade 310000 (120m de long). Lui-même est tout au bout de l'estacade, au large, et il se demande ce qu'il adviendrait de quelqu'un qui tomberait à l'eau. Il pose la question de savoir si cela est aux normes, sans tomber dans l'exagération avec une échelle en inox par place comme cela est le cas à Vidy.

Un membre présent, tombé à l'eau tout habillé, confirme qu'il n'est pas possible de remonter avec le poids du corps et des vêtements mouillés, il a dû nager jusqu'aux marches.

Giovanna Fanni informe que ce problème sera évoqué à la Capitainerie.

Voyage à Brest

Colette Chappalay souhaite témoigner - suite au peu de succès rencontré pour le déplacement à Gênes - de sa belle expérience en tant que participante à Brest '92. Elle encourage les membres à profiter de l'opportunité proposée par l'APB d'embarquer sur Helena 1913 pour suivre les bateaux sur l'eau. C'est une occasion magnifique à ne pas manquer.

Yolande Bosshard précise que l'APB propose une autre organisation que celle offerte pour Gênes, à savoir que seule une réservation de 2 jours a été faite pour l'Helena et que les membres souhaitant participer au voyage gèrent seuls leurs déplacement et hébergement, l'APB n'offrant simplement que des conseils.

Port du Vengeron

Daniel Wagner souhaite avoir des nouvelles à propos du port du Vengeron car, à l'époque, l'APB avait investi 15 000 CHF dans ce projet. Rien ne figure sur le site de l'APB, les médias n'en parlent pas. Est-ce de l'argent gaspillé ? Est-ce qu'un membre présent dans cette assemblée est au courant ?

Giovanna Fanni a eu connaissance de ce versement à cette coopérative en consultant les comptes de l'APB. Elle confirme cependant que tous les projets ont été bloqués suite au recours du WWF auprès du Tribunal fédéral à propos du projet de plage aux Eaux-Vives (Vengeron, Nautique, etc.). Elle sait seulement qu'une demande d'autorisation de construire est en cours pour le Chantier naval de Corsier pour 50 places.

Gilbert Magnenat souhaite ajouter, au sujet du projet de Port du Vengeron, qu'il n'a pas de nouvelles récentes mais qu'il s'était occupé, au préalable de la faisabilité de ce projet. Il rappelle qu'à l'époque, on voulait ravitailler Genève en sable et en pierre avec les chalands de la Segrave et que l'endroit du Vengeron était d'un accès facile en camion mais pas via les CFF. On aurait pu profiter de cette occasion pour agrandir le Port du Vengeron avec un projet privé mais ce qui l'a bloqué, c'est surtout l'opposition d'un riverain, assez bien placé dans la République.

Echange de places durant l'hiver

Giovanna Fanni profite de cette occasion pour inviter les membres à proposer leur place libérée pendant l'hiver aux membres dont les places d'amarrages ne sont pas protégées ou mal placées. L'APB a souvent sollicité ses membres en ce sens, par différents articles parus dans ses bulletins. M. Bagnoud a d'ailleurs demandé à ce que ce point soit évoqué lors de cette assemblée générale, malgré son absence.

Elle rappelle qu'il suffit de prévenir la Capitainerie d'un prêt de place durant la mauvaise saison afin que celle-ci délivre une clé d'accès limitée dans le temps au "locataire temporaire". L'APB devrait être plus performante en ce domaine. Une réflexion sera donc entamée.

André Christin rappelle que du temps où il était président de l'APB, une trentaine de places étaient ainsi prêtées par les membres, en accord avec le service des amarrages.

Giovanna Fanni précise qu'elle-même prête sa place chaque hiver puisqu'elle a la possibilité de sortir son bateau.

Badges

Gilbert Magnenat aimerait connaître la durée de validité du badge bleu pour l'ouverture des portails aux Eaux-Vives. **Giovanna Fanni** rappelle que ce problème de limitation a été résolu et qu'il suffit de réactiver son badge aux bornes prévues aux Eaux-Vives et aux Pâquis

Difficulté de navigation dans le port à Choiseul

Pascal Baudin, dont la place d'amarrage se trouve à Port-Choiseul, sur la petite estacade à côté de la buvette et devant Moby Dick, soulève sa difficulté à sortir du port, même avec un bateau de faible tirant d'eau (1,5 m), avant les mois de mai, voire juin. Cela ne lui laisse qu'environ 3 mois de possibilité de naviguer, alors qu'il paie une cotisation annuelle. Il demande si le port ne pourrait être dragué plus profondément afin de palier à ce problème. Au lieu de parler de projets de nouveaux ports, ne pourrait-on faire quelque chose pour les ports existants ?

Giovanna Fanni précise que ce problème a été rencontré par Paul Gelissen et Jacques Boillat et résolu suite à une demande à la Capitainerie de changer de place car les navigateurs au bénéfice de place sont prioritaires par rapport aux nouveaux arrivants.

Paul Gelissen informe que la Capitainerie fait tout le nécessaire pour favoriser ces changements de place.

Giovanna Fanni ajoute qu'il n'y aura pas de dragage en 2012 mais que cela est prévu dans les années à venir, probablement en 2013, dans les ports dont les accès posent problème.

Paul Gelissen relève que, malgré le dragage effectué à Port-Choiseul il y a 4 ans et donc l'argent dépensé à ce propos, aucune amélioration notable n'est visible concernant l'accès à certaines places.

Giovanna Fanni encourage les membres à écrire à l'APB afin qu'elle puisse faire suivre ces questions à la commission des ports.

Protections hivernales

Un membre ??? (intervention mal compréhensible car pas de micro) souhaite savoir ce qu'il en est des barrières de protection promises sur la grande digue des Pâquis contre les dégâts du gel. **Giovanna Fanni** répond que ce point a été évoqué dans le dernier journal en précisant que la bise et le froid ont empêché les travaux en temps voulu. **Olivier Probst** confirme que le matériel (piquets et grillage) a bien été livré, malheureusement avec un retard qui n'a pas permis de le poser pour cet hiver en raison des mauvaises conditions météo. Les travaux devraient cependant être finis pour le prochain hiver. **Pierre Dupanloup** précise que ces travaux ont bien démarré à Port-Choiseul avec le perçage de trous pour la pose des piquets. **Gilbert Magnenat** relève que la principale difficulté rencontrée est l'accord de la commission des monuments et des sites qui n'accepte pas la pose de matériel lourd pour ne pas défigurer la rade. Il faudrait donc trouver un système de protection solide mais amovible. Pour l'anecdote, **Gilbert Magnenat** rappelle que certaines personnes s'étaient plaintes et voulaient faire évacuer les voiliers de la rade car, disaient-ils : "Depuis les quais, on ne voit la rade qu'à travers une prison de mâts..." Rendez-vous compte !

La séance est levée à 21h30.

Les membres sont invités à venir partager le buffet préparé "maison", ce qui permet encore de réduire les dépenses de l'APB, et servi par trois charmantes hôtesse !

Genève, le 15 avril 2012

SALON DU NAUTISME ET DE LA

CROISIERE 2012

Chers exposants,

Le CCS Genève a le plaisir de vous annoncer son **13^{ème} Salon du nautisme et de la croisière** qui aura lieu
les jeudi 27, vendredi 28 et samedi 29 septembre 2012
à la caserne des Vernets (Genève).

Cette année le salon ouvrira à nouveau ses portes **le jeudi à 17h.00** suite aux souhaits exprimés par les exposants d'augmenter la durée du Salon.

Le formulaire d'inscription vous parviendra dans le courant du mois de septembre et nous espérons pouvoir vous compter parmi nos exposants à cette occasion.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, nous vous transmettons nos meilleures salutations.

CCS Genève
Secrétariat

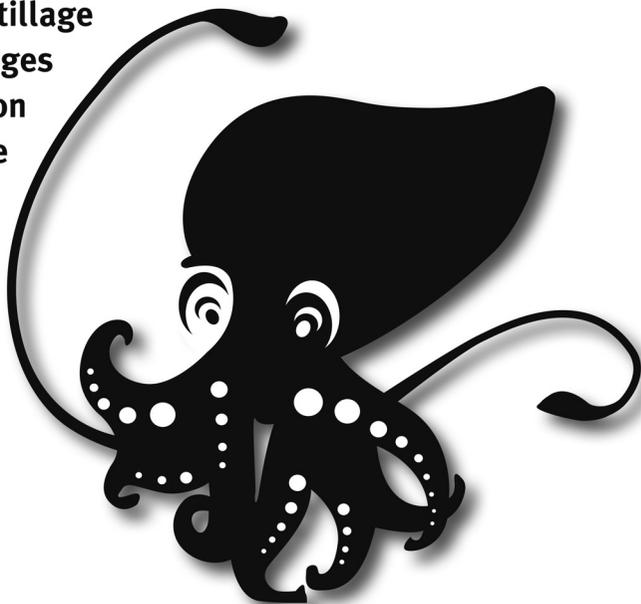
CCS Genève
Ch. Claire-Vue 13
1213 Petit-Lancy

Tél. 079/793 73 49
Fax 022/340 07 06
info@ccsge.ch
www.ccsge.ch

LA SEICHE

boutique nautique

Accastillage
Cordages
Décoration
Electronique
Gréement
Habillement
Peintures
Sécurité



LA PASSION A VOTRE SERVICE

LA SEICHE, VOTRE PARTENAIRE NAUTIQUE À GENÈVE

horaires d'été de avril à septembre Lu 13h-18h30 Ma-Ve 9h30-18h30 Sa 9h-17h

Horaires d'hiver de octobre à mars Lu 13h30-18h30 Ma-Ve 10h-18h30 Sa 9h-17h

19, RUE DU XXXI-DÉCEMBRE T. +41 (0)22 735 41 96 F. +41 (0)22 736 16 51

EN ALPHANUMÉRIQUE, COMPOSEZ LE 0848 LA SEICHE

English Spoken

www.laseiche.ch – laseichesa@bluewin.ch

BULLETIN D'ADHÉSION A.P.B.

Nom: Prénom:

Adresse:

N° postal: Lieu:

Né(e) le: Profession:

Téléphones: Privé: Prof.:

 Mobile: Fax:

 Courriel:

Bateau: Moteur Voilier Immatriculation:

Longueur: Largeur:

Place d'amarrage N° Tirant d'eau:

Genève, le Signature:

**Bulletin à découper ou à copier et envoyer à
A.P.B. - Case postale 49 - 1211 Genève 7
Compte de chèques postaux 12-4249-2**

Quelques avantages parmi d'autres:

- Assurance RC et casco collective
à des conditions très intéressantes
- Rabais chez de nombreux commerçants
- Mise à disposition gratuite de matériel
(pompes à haute pression, chars, élingues ...)
- Rabais sur cours de pilotage

Démissions

Le Comité remercie pour toutes leurs années d'adhésion à l'APB et souhaite une bonne continuation aux membres démissionnaires suivants, en raison de problèmes de santé, de la vente de leurs bateaux ou d'un déménagement :

M. BOCKHORN Bernard

M. BORIONE François

M. CORSINO Louis Olivier

M. FREEMAN Alexander

Mme GAUDARD Mary-Claire

M. HARTLIEB Robert

M. HOFFMANN Richard

M. MULLER Blaise

M. ROSSIGNON Philippe

M. SALABA Charles

M. WEINGARTEN Wolfgang

M. ZOGG Jean-Claude

Partage sortie en bateau

(Voir journal APB décembre 2010)

Aimeriez-vous partager, de temps à autre, vos sorties en bateau, voile ou moteur, sur le lac et, si affinités, échanger les sorties contre aide à l'entretien ?

Si oui, complétez ce bulletin de manière à ce que l'APB puisse créer une bourse des "Offres/Demandes" et vous mettre en contact.

Nom:

Prénom:

Tél. Privé:

Natel:

E-mail:

Bateau:

Immatriculation:

Port:

Conditions

- L'APB se limite à mettre en contact les membres et les demandeurs pour les sorties sur le lac; elle décline toute responsabilité.
- Les invités mineurs ne seront acceptés que s'ils sont accompagnés par un adulte ou en possession de l'autorisation expresse de leur responsable légal.
- Pour des raisons de sécurité, les invités doivent respecter les consignes du capitaine.

L' APB vogue vers LES TONNERRES DE BREST 2012

Le rendez-vous extraordinaire de plusieurs centaines de vieux gréements qui a lieu tous les 4 ans à BREST sera encore plus étonnant en 2012. En effet, cette 6ème édition marquera les 20 ans d'existence des TONNERRES DE BREST.

L'APB vous propose une excursion à BREST du 15 au 20 juillet et de nous retrouver sur place notamment à bord d'HELENA pour voir les unités de près.



Nous avons opté pour un programme souple et modulable selon les goûts de chacun.

Départ: Dimanche 15 juillet par TGV (/1): par exemple
Genève (9h42)--> Paris(12h52) puis Paris(14h09) --> Brest(18h58)

Lundi 16 juillet: Visites libres (voir suggestions)

Mardi 17 juillet ou Mercredi 18 juillet: Croisière sur HELENA (1913) réservée par l'APB, (selon le groupe, pour l'autre jour voir propositions de visites)

Jeudi 19 juillet: Possibilité d'assister au départ / défilé de la "flotte" depuis les rives (ou de suivre la flotte sur une vedette de 8h à 13h, voir propositions)

Retour: Vendredi 20 juillet par TGV : par exemple
Brest (8h33) --> Paris (13h28) puis Paris (15h11) --> Genève (18h16)

Si vous êtes intéressés par ce programme, veuillez remplir **le bulletin ci-joint au plus vite** (premiers inscrits/premiers servis) par e-mail (info@apb.ch) afin que nous puissions **réserver vos places sur Helena**. Les autres réservations sont faites par vos soins :

Les réservations de TGV (dès le 15 avril 2012) ou autre moyen de transport et de votre logement seront effectuées **PAR VOS SOINS** (par internet ou par téléphone).

Autre possibilité de déplacement : AVION + VOITURE sur place :

- Genève - Nantes par EasyJet et puis location de voiture à Nantes pour votre séjour et déplacement Nantes-Brest. (2/)
- ou Voiture individuelle depuis Genève à Brest (1100 km, prévoir une étape)

Logement: c'est le point le plus délicat mais plus facile à régler individuellement

Nous avons réservé quelques chambres dans un hôtel à Brest.

Pour les autres, sur internet, vous pourrez faire le choix qui vous convient quant à la catégorie, prix, durée, etc. En voici déjà quelques-uns :

- www.brest-metropole-tourisme.fr et choisir le lien qui vous convient
- www.lestonnerresdebrest2012.fr
- www.brest.fr et <http://hebergement.brestetvous.fr/>

Pour votre voyage :

- www.easyjet.com/fr
- www.tgv-europe.ch/fr/

TALON D' INSCRIPTION POUR BREST 2012

à envoyer à APB case postale 49 1211 Genève 7 ou par e-mail info@apb.ch
avant le 31 mars

Nom : Prénom :

Adresse NP/Lieu :

Tél(mobile):..... e-mail:.....

Je m'inscris pour BREST 2012:

Nombre de personnes :.....

HELENA: Réservez-moi..... places pour l'excursion à bord d'Helena au prix de 50.- la place

HOTEL: oui non Je m'occuperai de trouver un logement à Brest ou environs

VOYAGE: oui j'ai compris que je m'occupe de réserver le transport de mon choix. (TGV Genève - Brest /ou Avion Genève Nantes + voiture de location /ou Voiture ou moto depuis Genève / ou Autre ..) soulignez votre choix
oui non Je souhaite être aidé dans les réservations

Date :.....

Signature

Vos petites annonces

Donne Gouteron Ghibli 6.60 - Urgent

Besoin de libérer la place d'amarrage au plus vite.

Voilier sans permis, 4 couchettes

Hors-tout 6.60 m, Largeur 2,43 m, Profondeur 1,10 m

Version Sport avec mât et surface de voilure plus importante.

Immatriculation Ge, année 1970

Accastillage complet

En raison de l'achat d'un nouveau bateau, je cède le voilier.

A discuter, possible reprise du spi et du moteur Mariner 5 Hp , expertisé 2009

Prix: **CHF 1.-**



Laurent.bezault@eduge.ch

Membre depuis: 13.05.2012

Ville: 1203 Genève (GE)

Téléphone: 079 295 13 43

COMMANDE DE POLO / SACOCHE APB

POLO: Fr. 35.- pièce

Nom : Prénom.....

Tel : Adresse :

Taille : S M L
XL 2XL 3XL 4XL 5XL 6XL

Nombre : 1 2 3 4 5 plus.....

Entourer la taille ci-dessus et la quantité



**DÉCOUPEZ CETTE PAGE
ENVOYEZ-LA à:**

**APB
Commande polo / sacoches
Case postale 49
1211 Genève 7**

SACOCHE : 35.- pièce

Nombre:

CCP 12-4187-3



swiss boat+



Quai du Mont-Blanc 4 - 1202 Genève
Tél. 022 732 47 47 - Fax 022 738 79 88

CROISIÈRES COMMENTÉES ET LOCATION DE YACHTS

BG STORES

A. BOTTIGLIERI

Réparation et pose de stores

24, rue de Chêne-Bougeries 1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 349 06 29 • Fax 022 349 05 69 • Natel 079 200 20 48

Prospectus, circulaires, formulaires, rapports,
bulletins, programmes, livres, etc...
testez **gratuitement** nos équipements d'impression
numérique **noir** et **couleurs** d'après vos
documents ou vos fichiers informatiques!

POT IMPRIMERIE

78, Communes-Réunies - 1212 Grand-Lancy
Tél. 022 794 36 77 - pot.imprim@bluewin.ch

Nouveaux membres



Le Comité souhaite la bienvenue aux membres suivants :

- M. ARNI Jean-Luc (1951)
- M. BERGER Jackie (1933)
- Mme BERTOSSA Pierina (1971)
- M. BLANC Jean-Maurice (1950)
- Mme BORER Maya (1952)
- M. BUCHSER Robert (1940)
- M. CLERC Maurice (1953)
- M. FAVRAT Serge (1947)
- M. FRAUENFELDER Raphaël (1980)
- M. GONIN Alain (1966)
- M. HOURIET Jean-Pierre (1944)
- M. KÖHLER Christoph (1981)
- M. MARIDOR Patrick (1941)
- M. MERCIER François (1952)
- M. METTRAUX Bryan (1990)
- M. MISCHLER Pascal (1976)
- M. NEF Sven (1981)
- Mme TATU Aurelia Carmen (1977)
- M. VINITSKI Eugène (1957)



BERS ET KARCHERS

Matériel APB

Attention : Ces clés sont mises à disposition



UNIQUEMENT des membres ayant payé leur cotisation et sur **présentation de la carte de membre de l'année en cours**. En plus, la présentation d'une pièce d'identité (ou permis de conduire) peut être demandée.

Port Choiseul (Grue de 6 tonnes): un kärcher, un ber de 4 et un de 20 tonnes, un ber bateau moteur

La clé du Karcher de Versoix est disponible au

Restaurant du Club Nautique de Versoix 022 755 35 10

En cas de fermeture: Clé de réserve au **Centre Nautique Moby Dick** de l'autre côté du port.

Responsable Membre du comité : Pierre Dupanloup 079 207 70 36

Eaux-Vives (Grue de 20 tonnes): un kärcher, un ber de 10 et un de 20 tonnes

La clé du Karcher est disponible auprès du poste de la **Police de la Navigation**, situé à côté de la grue du quai Marchand.

Délégué par le comité: Pietro Blanco 076 528 66 38

Pâquis (Grue manuelle de 4 tonnes): un kärcher, un ber bateau moteur, 3 bers environ 4 tonnes

La clé du Karcher est disponible auprès de la **Billetterie des Mouettes Genevoises** ainsi qu'au **Tabac Julien**, 17 rue de Monthoux.

Délégué par le comité: William Rivero 079 203 45 51

Veillez à signaler toute défectuosité du matériel, à bien refermer les portes à clé et à rendre la clé pour récupérer votre carte immédiatement, dès la fin de l'utilisation du Karcher. Cela nous permettra de mettre à votre disposition le matériel toujours en parfait état.

SONDAGE

ÉLECTRICITÉ DANS LES PORTS

Suite à l'échange de courrier avec Madame Michèle Künzler, Conseillère d'Etat (voir bulletins APB de juin et de septembre), et en vue de continuer notre collaboration avec la Capitainerie pour aboutir à un projet qui répond à la demande des membres de l'APB ainsi qu'à celle des autres navigateurs des ports genevois, nous vous saurions gré de bien vouloir nous retourner, dûment rempli, le sondage ci-dessous.

Nom..... Prénom

Bateau..... No Immatriculation.....

Port..... No Place

No Tél..... E-mail

1. Souhaitez-vous pouvoir disposer d'une borne électrique à proximité?

Oui

Non

2. Pour quel usage (vie à bord, petits travaux, chauffage, appareils électriques, charge batterie, ...) ?

.....
.....

3. Les navigateurs souhaitant l'électricité devant être regroupés si certaines estacades étaient équipées, êtes-vous prêt à changer d'estacade, dans le même port, pour en bénéficier ?

Oui

Non

4. Les frais liés aux installations seraient perçus sous forme de redevance annuelle séparée et la consommation facturée selon la consommation. Accepteriez-vous cette façon de faire ?

Oui

Non

A.P.B

Case Postale 49 - 1211 Genève 7 - E-mail: info@apb.ch

Les Puces Nautiques à Choiseul



Si vous êtes comme moi nouveau/elle à l'APB vous ne connaissez peut-être pas les Puces Nautiques de Port Choiseul ! Je connaissais les Puces de Canard, les Puces de Plainpalais, mais les Puces de Port Choiseul... non, celles-là je ne les connaissais pas. J'ai donc décidé de remédier à cette lacune et le seul moyen c'était d'y aller et de participer, eh bien c'est ce que j'ai fait. Je suis arrivée sur place dimanche 6 mai à 08h30 pour y trouver Pierre Dupanloup et Michel Guntz déjà en pleine installation du stand de l'APB.

La météo n'était pas vraiment du côté des Puces de Choiseul ; heureusement Pierre avait tout prévu: du parasol pour se protéger des rayons de l'astre solaire, aux bâches en plastique pour éviter que nos prospectus, T-shirts etc.. ne prennent l'eau , en passant par des ficelles pour fixer le tout en cas de rafales de vent !! Nous étions bien équipés, l'APB assure !

Une fois ces éléments de survie installés, un petit café-croissant nous a récompensés de l'effort matinal !

Autour de nous, d'autres stands s'installaient et se préparaient à l'éventuel passage de la pluie, de vents régionaux ou de rayons solaires et surtout aux visiteurs que nous espérions nombreux.

Le magasin 123.... bien au sec sous sa maison de toile (qu'il va probablement revendre parce qu'il a besoin de plus grand... a bon entendeur !!) . Nous l'avons observé ranger à la fin de la journée: impressionnant de simplicité. Il y avait un stand avec des cirés, des bottes en caoutchouc, des pulls marins, il y avait notre voisin qui nous a expliqué qu'il vendrait toutes ses cartes géographiques; il avait des tas de choses, des objets neufs, vieux, anciens, beaux, moins beaux, pratiques, historiques. Il y a avait de tout et pour tout un chacun: c'est ça les Puces de Port Choiseul. Même si vous n'étiez pas venu spécialement à la recherche d'un objet particulier; le petit objet sans lequel vous ne pouviez repartir vous a repéré ; il vous accroche, vous ne pouvez plus le quitter des yeux, mais oui, vous en avez besoin, mais oui il a déjà sa place chez vous, sur votre bateau, ou alors: c'est exactement ce dont rêve votre tante et elle a sa fête tout bientôt... ! Il ne vous reste plus qu'à payer et à continuer votre promenade parmi les stands. Celui de l'APB était chaleureux, un petit verre de vin pour l'apéro – avez-vous remarqué les étiquettes des bouteilles au seau de l'APB - accompagné de fromage et charcuterie. Giovanna avait tout prévu. Les volontaires APB se sont relayés au stand pendant la journée, un bel esprit d'équipe. Les visiteurs ont été relativement nombreux malgré la météo prévue (avec justesse pour une fois !) nous avons eu des personnes intéressées par notre association, d'autres attirées par l'idée du partage de navigation ou simplement désireuses de parler bateau, lac etc...

Les Puces de Port Choiseul: un moment convivial, une rencontre de gens passionnés, des trouvailles d'objets insolites et utiles, des membres de l'APB dévoués.

Muriel

Assemblée Générale du 21 mars 2012

Comme l'an passé, le choix des lieux pour cette assemblée s'est porté sur la Terrasse de la commune de Vézenaz qui jouit d'une vue magnifique sur la rade de Genève. C'est avec plaisir que nous avons constaté une bonne participation de nos membres.

Lors de cette Assemblée, le nouveau Comité a été élu.

Après les démissions de Christianne et de Pascal Delobel, Patrick Servant, et Muriel Cantraine se sont proposés, trésorier d'une part et responsable du bulletin, d'autre part. Les autres membres du Comité se sont représentés soit: Giovanna Fanni, Présidente; Pierre Dupanloup Vice-président et responsable du matériel; Yolande Bosshard, Secrétaire. Les membres présents ont approuvé ces nominations.

Pour clore l'Assemblée Générale, après la lecture des divers rapports suivie de nombreuses et intéressantes interventions ainsi que de discussions bien animées, les membres présents ont partagé le verre de l'amitié autour d'un apéritif qui fut très convivial et riche en échanges.

L'Association des Propriétaires de Bateaux compte environ 1'600 membres. Son fonctionnement est assuré par le Comité, formé de cinq membres dont les dicastères sont chargés, et par le "Groupe de travail", composé de 7 membres, qui génère de nouvelles idées.

Trois personnes sont responsables du matériel APB dans les ports des Eaux-Vives, des Pâquis et de Choiseul. Leur présence est indispensable car elle garantit une maintenance régulière de ce matériel mis à disposition des membres. C'est ainsi que, grâce à une Présidente très active et à son Comité, une équipe dynamique veille aux intérêts des navigateurs.

Yolande

En attendant 19h30



la séance est ouverte...



La discussion bat son plein...



Le défi de l'HYDROPTERE



Votre Comité de l'APB et le CCS tentent d'établir un partenariat en vue de vous faire bénéficier d'un programme de conférences pendant la morte saison pour les navigateurs.

C'est dans cette phase de test, que nous avons eu, le 9 mai dernier à Uni Mail, le plaisir d'entendre Alain Thébault.

Un projet fou, sa vie !! Sa passion, née à l'adolescence sur une planche à voile, s'enrichit des exploits d'Eric Tabarly. A 20 ans, il s'essaie à la Transat en double. L'évolution des foils l'inspire. L'année suivante il se met à dessiner le bateau de ses rêves, un bateau qui ne flotte plus mais qui vole : l'hydroptère. Grâce à l'appui d'Eric Tabarly qui soutient son projet, l'aventure commence réellement et aujourd'hui, alors qu'il aborde la cinquantaine, c'est toujours la même passion qui l'anime.

1994 : "vol" inaugural. En 2005, l'hydroptère bat le record de la traversée de la manche en 34'. Il a "volé" à 47,2 noeuds (plus de 80 km/h) soit près du double de la vitesse du vent. En 2009, record absolu de vitesse à la voile, le mur des 50 noeuds est franchi : 50,17 noeuds de moyenne sur le mille nautique. L'Hydroptère évolue ainsi au fil des versions (des casses !) et des collaborations (avec l'EPFL ou les grands de l'aéronautique) et bien sûr... des sponsors qui restent indispensables !



Les 7 tonnes du bateau sont supportées par 3 hydrofoils (photo Francis Demange)

Alain Thébault caresse un nouveau défi : le tour du monde en 40 jours. C'est dans cette perspective que l'Hydroptère DCNS a embarqué pour Los Angeles le 29 mai dernier pour une tentative de record de la traversée du Pacifique.

Vous le connaîtrez mieux en lisant son livre Alain Thébault, pilote d'un rêve ou Le Défi de l'Hydroptère (chez Flammarion) : un personnage étonnant, attachant, hors du commun. Un monolithe qui réussit à voler grâce à sa détermination.

Son aventure est comparable à celle de Bertrand Piccard avec Solar Impulse qui vient de réussir son premier vol intercontinental, Madrid - Rabat !

Pierre

Commerçants accordant des rabais aux membres de l'A.P.B.

AE Marine	Tél. : 022 341 08 74	Rte. de Peney 133	1214 Vernier
Agisson SA	Tél. : 022 738 38 33	Bd James-Fazy 8-10	1201 Genève
Atelier du Coussin	Tél. : +33 628 34 24 88		
Auto Accessoires Jonction	Tél. : 022 329 52 52	R. des Deux-Ponts 31-33	1205 Genève
Baud Eugène quincaillerie	Tél. : 022 348 66 22	Rue Ed.-Baud	1225 Chêne-Bourg
Blue Way boutique	Tél. : 022 736 36 22	Av. Pictet-de-Rochemont 2	1207 Genève
Boatimex remorques Atlas	Tél. : 022 752 46 79	Case postale 72	1252 Meinier
Durr Philippe	Tél. : 022 755 24 19	Route de Suisse 121	1290 Versoix
Europ'Sails	Tél. : 022 785 67 73	Ch. Champs-Prévoist 22	1214 Vernier
Fixmax visserie inox	Tél. : 022 301 05 50	Avenue Vibert 59	1227 Carouge
Garage Parking Miremont	Tél. : 022 346 33 39	Avenue de Miremont 2	1206 Genève
Jordan Peinture (10 à 15 %)	Tél. : 022 340 61 62	Rue de Miléant 7	1203 Genève
La Seiche articles nautiques	Tél. : 022 735 41 96	Rue du XXXI Décembre19	1207 Genève
Millet SA (Bosch)	Tél. : 022 329 86 66	Rue Prévoist-Martin 47	1205 Genève
Moby Dick, Centre Nautique	Tél. : 022 755 12 76	Chemin du Vieux-Port 20	1290 Versoix
Peinture 57	Tél. : 022 731 48 20	Rue de Lausanne 57	1202 Genève
Peintures Coloral Sàrl	Tél. : 022 341 29 30	Route du Nant d'Avril 14	1214 Vernier
Périllat outillage	Tél. : 022 342 20 09	Rue Eugène-Marziano17	1227 Acacias
Pneus Canon	Tél. : 022 781 06 68	Rue du Pré-Jérôme 20	1205 Genève
Pop Show mus. & électron.	Tél. : 022 792 48 16	Rue de la Caille 42	1213 Onex
Seydoux Mousse	Tél. : 022 734 28 43	Rue des Gares 12	1211 Genève 2
Ship Shop F. Gauthier	Tél. : 022 736 20 13	Rte de Thonon 146	1222 Vésenaz
Spielmann & Cie	Tél. : 022 786 86 22	Rte. de Frontenex 62	1207 Genève
Tech Yachting	Tél. : 022 786 41 42	Rue du Roveray 12	1207 Genève
Vieux-Port chantier naval	Tél. : 022 755 24 19	Route. de Suisse 123	1290 Versoix
Yachting Service	Tél. : 022 776 94 83	Route. de Suisse 6	1299 Crans-près-Céligny
Zahnd quincaillerie	Tél. : 022 736 95 51	Bd. Helvétique 30	1207 Genève



réinventons / la protection financière

**La référence pour l'assurance des
bateaux de plaisance**

20 %

**de rabais sur l'assurance de votre bateau
et conditions préférentielles pour celle de votre
ménage, voiture ou bâtiment.**

Personne de contact :

Marco Pozzo tél. 022 879 17 17

marco.pozzo@axa.ch

**Axa-winterthur
Agence générale Pierre-Louis Portier
59 route de Chancy
1213 Petit-Lancy
Tél. 022 879 17 17**

JAB
1212 Grand-Lancy 1

Post code 1
A.P.B.
Case postale 49
1211 Genève 7



Voilerie europ'sails

Reconstituons votre plaisir

De l'Optimist au Maxi,
pour le croisiériste
ou le régatier, la voilerie

europ'sails
conçoit et fabrique
vos voiles en Suisse,
vous offrant à la fois
un produit de haute qualité
et un service de proximité.

Europ'sails SA

Vésenaz | Vernier

Tel : +41(0)22 772 07 30
www.europsails.ch